

ce qu'il y a de certain, c'est que le Prince de Darmstadt a reçu ses Patentes dans la forme qu'il les avoit demandé; il a un pouvoir general sur les affaires militaires, sans dépendre en aucune chose du Cardinal. La Charge de Tresorier Général du Royaume a été donnée au Président Gioune avec la même indépendance; ce Tresorier est exempt de rendre ses comptes devant le Viceroy, & peut disposer des deniers de la caisse Militaire, sur les seuls ordres du Prince de Darmstadt.

#### ARTICLE IV.

*Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

I. **S**UR la fin de l'année dernière les Députez assemblez en Diette à Presbourg, de concert avec les Commissaires de l'Empereur, dresserent des Articles, par lesquels on s'est flatté de rétablir la paix en Hongrie: comme ils ont été rendus publics par ordre de la Cour de Vienne, il y a lieu de croire que l'Empereur les a approuvez; cependant les Confederez n'y trouvant pas encore toutes leurs sûretéz, ni une entière satisfaction à leurs griefs, refusent toujours de mettre bas les armes. Voyons quels sont ces Articles de pacification, tels qu'on les a imprimé à Vienne.

I. En cas qu'il arrivât dans la suite qu'il n'y eût point de successeurs mâles du défunt Empereur Leopold, il sera libre aux Etats de Hongrie de proceder à l'élection d'un nouveau Roi.

*Articles de la Diette de Presbourg touchant les Hongrois.*

2. La